



La bonne pratique

Jean-Marc Soulat, Médecin national MSA : recherche en protection sociale et territoires ruraux, présentation d'une bonne pratique MSA

Union européenne – Informations générales

- Approbation du plan de relance et de résilience de la France
- Vision à long-terme de la Commission sur les zones rurales dans l'UE

Politique numérique

- « Pass » européen de Sécurité sociale

Actualité européenne de la protection sociale

Santé

- Évaluation des technologies de la santé : accord trouvé en trilogue.
- Le nouveau cadre européen pour la santé et la sécurité au travail dévoilé.
- La Commission engagée pour le développement et l'acquisition de traitements Covid.

Emploi/ Affaires sociales

- État des lieux des négociations sur la révision des textes de coordination de sécurité sociale
- Guides employeurs et travail saisonnier dans l'UE
- Alliance européenne et convention de l'OIT sur le travail domestique
- Lancement de la plateforme européenne de lutte contre le sans-abrisme

CJUE

- Octroi des prestations d'assistance sociale et discrimination fondée sur la nationalité

Agenda

Publications

REIF Info, veille européenne réalisée par :
Arnaud Emériau : +32 (0) 2 282 05 63
Anne-Claire Le Bodic : +32 (0) 2 282 05 64
Olivier Corbobesse : +32 (0) 2 282 05 59
Pour vous désabonner, merci d'envoyer un mail à info@reif-eu.org

ÉDITO : À vos marques, prêts, partez !

Les quinze derniers jours auront vu l'aboutissement de projets majeurs dans la sphère sanitaire et sociale européenne. Le 14 juin, le Conseil adoptait la Recommandation pour une Garantie européenne pour l'enfance. Le 21, les colégislateurs européens trouvaient un terrain d'entente sur l'évaluation des technologies de la santé, après des négociations qui pendant longtemps ne laissaient guère présager la voie d'un compromis. Le même jour fut lancée la plateforme européenne de lutte contre le sans-abrisme. Ce projet cher à la présidence portugaise qui s'achève s'accompagne d'une Déclaration visant à mettre fin à ce phénomène à horizon 2030.

Le 23 juin, la Commission validait le plan de relance et de résilience de la France, permettant ainsi de libérer des premiers fonds dès juillet, sous réserve du vote du Conseil. C'est également au mois de juin que le Parlement européen a approuvé l'ensemble des mesures relatives à la politique de cohésion 2021-2027, dotée d'un budget de 373 milliards d'euros. Enfin, rappelons que le certificat COVID numérique de l'UE récemment adopté entre en application dans toute l'UE au 1^{er} juillet.

Les États membres disposent par conséquent de nouveaux outils opérationnels qu'il convient désormais de déployer. Cette mise en œuvre porte elle aussi des enjeux importants. Certains financements européens sont attendus depuis de longs mois sur le terrain. L'élaboration des plans d'action impliquera des choix forts, notamment pour appliquer la Garantie enfance qui devrait conduire la France à augmenter substantiellement l'offre de garde à destination des moins de trois ans. Le partage et la valorisation des bonnes pratiques nationales sera également au cœur des travaux à mener sur nombre de thématiques.

Bien sûr, des sujets majeurs ne sont toujours pas débloqués au niveau européen, comme le projet de salaires minimaux adéquats ou encore la révision des règlements de coordination des systèmes de sécurité sociale. Mais force est de constater que l'écosystème social de l'UE vient de se renforcer d'éléments concrets. À l'heure où l'Europe vit au rythme des matchs de l'Euro foot, le ballon est désormais dans le camp des États membres pour les mettre en place.

14%
des foyers avec
enfants dans l'UE
sont des familles
monoparentales
(Eurostat)

38,8%
des adultes
pleinement
vaccinés dans
l'UE/EEE
(ECDC)

Recherche en protection sociale et territoires ruraux : présentation d'une bonne pratique MSA.

Alors que la Commission européenne publie aujourd'hui une Communication sur une Vision à long terme pour les zones rurales, le contexte est particulièrement adéquat pour présenter une bonne pratique de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) qui a lancé depuis 2018 des appels à projets scientifiques de recherche en protection sociale permettant de valoriser les territoires ruraux et leur cohésion sociale, tout particulièrement dans le cadre de l'UE.



Le Professeur Jean-Marc Soulat, Médecin national MSA, répond à ce sujet à quelques questions pour les lecteurs du REIF-Info.

Pouvez-vous nous présenter le Conseil scientifique de la MSA et sa démarche ?

Depuis 2018, la MSA a développé une **réflexion scientifique propre aux problématiques agricoles** rencontrées par les ressortissants de son régime de protection sociale. Elle a pu compter en 2019 sur l'expertise d'institutions de recherche (Instituts, Laboratoires de recherche, Universités...), notamment de Bernard Salles, professeur émérite et ancien directeur du Laboratoire TOXALIM¹ (toxicologie alimentaire), et sur une Cellule recherche MSA ad hoc², pour proposer un modèle d'organisation en deux structures distinctes et complémentaires.

Le Conseil scientifique MSA, d'une part, présidé par une personnalité extérieure à la MSA, dispose d'un rôle scientifique et technique indépendant, ses organisation et composition permettant de garantir le sérieux de l'évaluation et des décisions prises sur le plan de la recherche en MSA. **Le Conseil couvre l'ensemble des disciplines scientifiques intervenant dans le champ de la protection sociale agricole** : santé, travail, économie, sociologie, agronomie, toxicologie, santé mentale, biostatistique, mathématiques... et s'articule avec la politique d'innovation de la stratégie MSA 2025 et l'action mise en place par François-Emmanuel Blanc, Directeur Général de la CCMSA.

Le président Pascal Cormery et les élus avaient souligné, à plusieurs reprises, l'importance d'**asseoir la place du monde agricole dans la société**, de montrer, par des données scientifiques, l'implication

¹ TOXALIM – Contraction de TOXICOLOGIE ALIMENTAIRE - est une Unité Mixte de Recherche (UMR) rattachée aux départements Alimentation Humaine et Santé Animale du Centre INRAE (Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement) de Toulouse. **TOXALIM** contribue à l'élaboration de connaissances sur les effets à long terme en santé humaine et animale de toxiques, tels que intrants agricoles, pesticides, mycotoxines, migrants d'emballage et autres contaminants alimentaires. Les projets relèvent plus particulièrement des **expositions chroniques** de contaminants à **faible dose**, éventuellement sous forme de **mélanges** et lors de **phases critiques** du développement des organismes (néonatal ou périnatal).

² La Cellule recherche MSA est composée du Médecin national MSA, du président du Conseil scientifique, d'une attachée de direction coordinatrice de la Cellule, d'une chargée de mission sur le projet et d'une assistante.

des professionnels autour des problématiques d'alimentation, de santé et d'environnement et d'opposer des arguments apportés par la politique scientifique à des critiques visant les ressortissants du régime.

Le comité d'orientation scientifique, d'autre part, présidé alternativement par un élu représentant les salariés agricoles ou les exploitants - actuellement M. Régis Jacobe, représentant non salarié - dont l'objectif est d'orienter la politique scientifique de la MSA en tenant compte des réalités de territoires identifiés également grâce à la présence d'élus locaux propre à notre régime et maillant l'espace rural.

Parmi les projets financés en 2020, MENTAGRO retient notre attention. Pouvez-vous nous parler de ses objectifs et de ses premiers résultats ?

Le projet MENTAGRO (Santé mentale des agriculteurs en transition agroécologique) a fait l'objet d'une convention signée entre la CCMSA et l'Université Toulouse III Paul Sabatier en janvier 2021. Il étudie les impacts de la mise en œuvre de la transition agroécologique sur la santé mentale des agriculteurs. Il poursuit trois objectifs. En premier lieu, il vise à déterminer si les conditions de travail des agriculteurs en phase de transition agroécologique détériorent ou pas leur santé mentale. Ensuite, il vise à identifier dans les stratégies collectives ce qui peut améliorer leur santé mentale dans cette phase. Enfin, il ambitionne l'élaboration d'un outil de diagnostic de santé mentale d'un agriculteur en phase de transition agroécologique.

Les retombées de MENTAGRO concernent essentiellement la MSA, à travers la mise à disposition d'un **outil d'évaluation de la santé mentale d'un agriculteur en phase de transition**. Il complètera les actions et les dispositifs déjà développés par la MSA qui visent à prévenir le mal-être au travail de ses adhérents. Les acteurs de l'accompagnement des agriculteurs, les pouvoirs publics et, à plus long terme, les acteurs de la formation continue, bénéficieront également des résultats du projet.

État d'avancement : signature et déblocage de fonds récents (1er trimestre 2021), indépendance de l'équipe de recherche, un COTECH ou comité technique permettra des points d'étapes entre la CCMSA et l'équipe de recherche LGCO (Laboratoire Gouvernance et Contrôle Opérationnel) de Toulouse III.

Les appels à projets 2021 viennent d'être clôturés. Quels sont les axes de recherche prioritaires en 2021 ?

Les axes retenus pour l'édition 2021 sont au nombre de 4, contre 3 en 2020 : les élus ont souhaité en effet étendre la démarche de recherche à la ruralité, comme en témoignent les intitulés : **Étude du risque suicidaire chez les professionnels agricoles : analyse du risque et proposition d'outils de prévention ; Inégalités sociales, de genre, d'âge et de santé dans les territoires ruraux ; Analyse de l'efficacité d'action d'accompagnement social des populations vulnérables en zones rurales** : pistes d'amélioration; Offre de santé dans les territoires ruraux : comment répondre aux besoins des populations ?

Ces travaux pourront-ils abonder la réflexion lancée par la Commission européenne sur la vision à long terme pour les zones rurales ?

Ursula von der Leyen, présidente de la Commission européenne, a annoncé l'élaboration par la Commission d'une **Vision à long terme pour les zones rurales** en vue de leur permettre d'exploiter au mieux leur potentiel et de les aider à faire face à leurs problématiques spécifiques : de l'évolution démographique à la connectivité, en passant par le risque de pauvreté ou encore l'accès limité aux services. La démarche prévoit une collaboration étroite avec les habitants des zones rurales, ainsi qu'avec les autorités locales et régionales.

Les travaux du Conseil scientifique MSA répondent à ces **enjeux de valorisation des zones rurales** : l'emploi agricole, l'offre de services auprès des populations, l'accès à une offre de soins coordonnée, une protection sociale complète fondée sur son guichet unique, ainsi que des travaux de recherche orientés sur des problématiques plus spécifiques au monde agricole.

La recherche en protection sociale constitue un élément central d'avancement des **ambitions de l'Union européenne au service des territoires ruraux**. Elle est nécessaire si l'on souhaite répondre aux enjeux de valorisation et de qualité de vie de l'ensemble de la population agricole.

Approbation du plan de relance et de résilience de la France.

La Commission européenne a adopté le 23 juin une proposition de décision d'exécution du Conseil visant à octroyer à la France 39,4 milliards d'euros sous forme de subventions au titre de la facilité pour la reprise et la résilience. Le plan prévoit notamment des investissements dans la transition écologique et numérique (dont la numérisation des services publics et l'identité numérique). Il vise aussi à renforcer la résilience économique et sociale de la France, ce qui inclut la modernisation du système de santé.

Le Conseil dispose à présent de quatre semaines pour adopter la proposition de la Commission. L'approbation du plan par le Conseil permettrait le versement d'un préfinancement de 5,1 milliards d'euros à la France, soit 13 % du montant total alloué. La Commission autorisera de nouveaux versements lorsque la France atteindra de manière satisfaisante les jalons et les cibles définis dans la décision d'exécution du Conseil.

Pour en savoir plus, voir :

https://ec.europa.eu/france/news/20210623/approbation_plan_relance_resilience_france_fr

Vision à long-terme de la Commission sur les zones rurales dans l'UE.

La Commission européenne a publié le 30 juin la vision à long terme pour les zones rurales de l'UE, qui propose un pacte rural et un plan d'action rural, dont l'objectif est de faire des zones rurales des régions plus fortes, connectées, résilientes et prospères d'ici à 2040. D'ici à la fin 2021, la Commission se mettra en relation avec le Comité des régions afin d'examiner la voie à suivre pour réaliser les objectifs de la vision. D'ici à la mi-2023, l'exécutif fera le point sur les actions réalisées et programmées en faveur des zones rurales financées par l'UE et les États membres. Un rapport sera ensuite publié début 2024 et viendra alimenter la réflexion sur l'élaboration de propositions pour la période de programmation 2028-2034.

Pour plus d'informations, voir :

https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/IP_21_3162

« Pass » européen de Sécurité sociale.

Lancé par la Commission européenne dans le cadre du [plan d'action sur le Socle européen des droits sociaux](#) le projet « Pass » européen de sécurité sociale a pour objectifs de faciliter l'interaction entre les citoyens mobiles et les autorités nationales, d'améliorer la portabilité transfrontière des droits en matière de sécurité sociale et de lutter contre la fraude. La phase pilote du projet a démarré en mars 2021. Elle vise à mettre en œuvre une solution *blockchain* pour l'émission et la vérification des formulaires A1 dans le cadre du détachement avec un possible élargissement d'ici 2023 à d'autres documents portables, telle la carte européenne d'assurance maladie.

Pour plus d'informations, voir :

<https://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=1545&langId=en>

Santé

Évaluation des technologies de la santé : accord trouvé en trilogue.

Si le Conseil fut long à trouver un compromis sur la [proposition de Règlement concernant l'évaluation des technologies de la santé](#), présenté en janvier 2018, quelques réunions en trilogue ont suffi aux colégislateurs pour trouver, le 21 juin, un terrain d'entente. Le texte doit encore être formellement adopté, mais la voie semble désormais ouverte pour renforcer la coopération en la matière. Sont notamment prévus des évaluations conjointes des médicaments en procédure centralisée, des consultations précoces conjointes avec les industriels ainsi que des mécanismes de coopération volontaire. Un groupe de coordination comprenant les autorités des États membres sera établi. Ces derniers demeureront responsables de déterminer la valeur thérapeutique ajoutée, le prix et le remboursement des médicaments.

Pour plus d'informations, voir : <https://www.consilium.europa.eu/fr/press/press-releases/2021/06/22/health-technology-assessment-informal-deal-between-council-and-european-parliament/>

Le nouveau cadre européen pour la santé et la sécurité au travail dévoilé.

La Commission a présenté, le 28 juin, le nouveau cadre stratégique européen en matière de santé et sécurité au travail pour la période 2021-2028. La stratégie comprend trois objectifs principaux : (1) l'anticipation et l'adaptation aux mutations du monde du travail (transition numérique et environnementale, risques liés au télétravail...); (2) la meilleure prévention des accidents et maladies professionnels (approche « vision zéro » en matière de décès liés au travail, réduction de l'exposition aux agents chimiques et à l'amiante...) et (3) la préparation à d'éventuelles futures crises sanitaires (soutien aux mesures d'hygiène, élaboration de procédures nationales d'urgence...). Au total, ce sont 1,8 milliards de fonds européens qui seront mis à disposition des acteurs de la SST via NextGenerationEU, le FSE+, le FEDER et EU4Health.

Pour plus d'informations, voir : <https://ec.europa.eu/social/BlobServlet?docId=24122&langId=en>

La Commission engagée pour le développement et l'acquisition de traitements Covid.

Adoptée début mai 2021, la [Stratégie européenne en matière de traitements Covid](#) livre des premiers résultats. La Commission s'est annoncée extrêmement optimiste sur cinq produits, quatre anticorps monoclonaux actuellement en cours d'examen par l'EMA et un traitement détenant une AMM pour une autre indication (baricitinib).

La Commission espère disposer d'une dizaine d'options thérapeutiques à l'automne pour cibler le plus grand nombre possible de populations de patients. Elle a d'ores et déjà conclu des marchés publics conjoints pour deux anticorps monoclonaux (casirivimab and imdevimab) et organise, mi-juillet, un [événement](#) visant à mettre en relation les entreprises et améliorer ainsi la production et la disponibilité des futurs traitements.

Pour plus d'informations, voir :

https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/ip_21_3299

Emploi et Affaires sociales

État des lieux des négociations sur la révision des textes de coordination de sécurité sociale.

La présidence portugaise du Conseil de l'UE et le Parlement européen ont achoppé dans les négociations sur les textes de révision de la coordination de sécurité sociale, plus de 4 ans et demi après la publication de la proposition par la Commission européenne. Les trois questions les plus problématiques concernent les règles d'exportation des allocations chômage pour les travailleurs frontaliers, la notification préalable obligatoire avant le détachement et la liste de critères à prendre en compte pour déterminer le siège social d'une entreprise en cas de pluriactivité. Les intentions de la présidence slovène qui démarre le 1^{er} juillet ne sont pas encore connues.

Pour plus d'informations, voir :

<https://ec.europa.eu/social/main.jsp?langId=fr&catId=849&newsId=2699&furtherNews=yes>

Guides employeurs et travail saisonnier dans l'UE.

L'Autorité européenne du travail (AET) met à disposition des employeurs de l'industrie agroalimentaire dans l'UE des informations contenues dans les [lignes directrices sur la Covid-19 sur le retour au travail](#) élaborées par l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA), [le portail de la mobilité professionnelle européenne EURES](#) ainsi qu'une [carte interactive](#), élaborée par l'AET qui indique des sources d'information utiles sur le travail saisonnier dans tous les pays de l'UE.

Pour plus d'informations, voir : <https://www.ela.europa.eu/en/news/safe-and-healthy-seasonal-workers-during-covid-19-times-3-useful-resources-employers>

Alliance européenne et convention de l'OIT sur le travail domestique.

À l'occasion du 10^{ème} anniversaire de la Convention n° 189 de l'OIT sur les travailleurs domestiques de 2011, la Commission européenne et une coalition de représentants d'employeurs, de syndicats, d'organisations de la société civile ainsi que d'institutions internationales ont appelé le 28 juin les gouvernements de l'UE à mieux les protéger en ratifiant et en mettant en œuvre la Convention. Seulement 8 États membres de l'UE l'ont fait à ce jour.

Pour plus d'informations, voir :

<https://ec.europa.eu/social/main.jsp?langId=en&catId=89&newsId=10037&furtherNews=yes>

Lancement de la plateforme européenne de lutte contre le sans-abrisme.

La présidence portugaise du Conseil a lancé le 21 juin la plateforme européenne de lutte contre le sans-abrisme, qui s'accompagne d'une Déclaration visant à mettre fin au phénomène d'ici 2030 signée par les États membres, des institutions européennes et des organisations de la société civile. La plateforme permettra l'échange et la promotion de bonnes pratiques, l'information sur les possibilités de financement européen et un suivi régulier des progrès accomplis.

Pour en savoir plus, voir : https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/ip_21_3044

CJUE

Octroi des prestations d'assistance sociale et discrimination fondée sur la nationalité.

L'avocat général a remis ses conclusions à la CJUE dans l'affaire C-709/20 relative à une ressortissante néerlandaise et croate qui a obtenu un statut de résident provisoire au Royaume-Uni sur la base de l'*EU Settlement Scheme* avant le retrait effectif de ce pays de l'UE. En juin 2020, cette personne s'y était vue refuser une demande de prestation d'assistance sociale (*Universal Credit*).

Selon l'avocat général, dont les conclusions ne lient pas la Cour, l'octroi sans conditions de ressources d'un droit de séjour par un État membre à des citoyens de l'Union ne peut avoir pour effet de les exclure systématiquement du bénéfice de prestations d'assistance sociale accordées aux ressortissants de cet État, sauf à constituer une discrimination fondée sur la nationalité. Une différence de traitement entre ceux qui sont économiquement inactifs et les autres reste permise par les textes, mais la réglementation nationale doit prévoir une appréciation de l'ensemble des circonstances individuelles caractérisant la situation d'indigence de l'intéressé pour rester proportionnée à l'objectif d'équilibre du système d'assistance nationale.

Pour en savoir plus, voir :

<https://curia.europa.eu/jcms/upload/docs/application/pdf/2021-06/cp210115fr.pdf>

Évènements passés

24 juin 2021, en ligne, Webinaire - Les entreprises s'engagent en faveur de la conciliation vie privée-vie professionnelle dans le monde, *Global Business Network* et EN3S.

En collaboration avec *Global Deal*, partenariat initié en 2016 pour valoriser les expériences positives de la globalisation, l'EN3S et le *Global Business Network* (réseau mondial d'entreprises) ont organisé un webinaire sur les bonnes pratiques des entreprises transnationales qui œuvrent en faveur de la conciliation vie privée et vie familiale de leurs salariés. Après un rappel par l'OIT de ses programmes, les entreprises Kering, Engie et L'Oréal ont fait part de leurs actions. Pour leur part, les fournisseurs de services Worklife et Silveralliance ont présenté leurs offres d'accompagnement aux entreprises. L'EN3S a mis en ligne un [guide sur les stratégies de soutien à la parentalité](#) ainsi qu'un [guide relatif aux salariés aidants](#).

Pour plus d'informations, voir :

<https://en3s.fr/evenement/webinaire-les-entreprises-sengagent-en-faveur-de-la-conciliation-vie-privee-vie-professionnelle-dans-le-monde/>

Évènements à venir

2 juillet 2021, en ligne, *French EU Presidency: What are the policy priorities and expectations?*, Fipra.

Fipra, un cabinet de conseil spécialisé dans les politiques publiques, propose un webinaire consacré aux priorités et aux attentes de la présidence française du Conseil de l'UE au premier semestre 2022. Interviendront notamment Clément Beaune, secrétaire d'État chargé des affaires européennes, et Pierre Gattaz, président de *BusinessEurope*.

Pour plus d'informations, voir :

<https://fipra.com/event/french-eu-presidency-what-are-the-policy-priorities-and-expectations/>

EPRS, Parlement européen, *Gender equality: Economic value of care from the perspective of the applicable EU funds*, juin 2021, 168 p.

Cette note du centre de recherche du Parlement européen analyse l'impact de la crise pandémique sur l'économie des aidants dans l'UE, la nature des tâches et sa dépendance envers le travail non rémunéré ou faiblement rémunéré des femmes. La note examine plusieurs systèmes nationaux et rappelle que ce sujet n'a pas été placé dans les priorités de la facilité européenne pour la relance et la résilience.

Pour plus d'informations, voir :

[https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/STUD/2021/694784/IPOL_STU\(2021\)694784_EN.pdf](https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/STUD/2021/694784/IPOL_STU(2021)694784_EN.pdf)

GÖG, *Financial burden of medicines for patients: co-payments and protective measures in European countries*, mai 2021, 10p.

Le centre de recherche et de planification du système de santé autrichien (GÖG), a publié un panorama du reste à charge en Europe. 28 des 44 pays étudiés appliquent un reste à charge différencié en fonction du type de médicament concerné, parfois combiné à des frais d'ordonnance et/ou une franchise. Dans 6 des 18 pays où ils existent, les frais d'ordonnance sont les seuls restes à charge pour le patient, ce qui est le cas des franchises dans 3 des 9 pays où elles sont mises en place. Presque tous les pays prévoient des exemptions ou réductions des copaiements, en particulier pour certaines pathologies (32), pour les enfants et les jeunes, les personnes handicapées ou à faibles revenus (23).

Une analyse détaillée a été établie pour 9 pays et 5 médicaments communément prescrits, la France étant l'un des pays où le reste à charge est le plus faible quelle que soit la catégorie de population concernée.

Pour plus d'informations, voir : https://ppri.goeg.at/sites/ppri.goeg.at/files/inline-files/FactSheet_BurdenCoPayMedicines_bf_0.pdf

European Observatory on health systems and policies, *Germany: health system review 2020*, juin 2021, 308p.

L'Observatoire européen des systèmes et politiques de santé publie une analyse détaillée du système de santé allemand. Au-delà de l'ensemble complet de données fournies, le rapport note le rythme rapide des réformes depuis 2012. Elles ont néanmoins peu concerné l'assurance maladie, peut-être, notent les auteurs, parce que celle-ci dispose de réserves importantes : 21 milliards d'euros, soit l'équivalent d'un mois de dépenses et de quatre fois le minimum légalement requis. Plusieurs mesures ont en revanche permis de réduire les difficultés d'accès à l'assurance maladie, le nombre de personnes non assurées ayant baissé de quasiment 25% entre 2015 et 2019.

Pour plus d'informations, voir : <https://eurohealthobservatory.who.int/publications/i/germany-health-system-review-2020>

La Représentation des Institutions Françaises de sécurité sociale auprès de l'Union européenne (REIF) a été créée en mai 2003 pour représenter les caisses de sécurité sociale française de base auprès de l'Union européenne.

Depuis le 1^{er} avril 2015, elle regroupe toutes les branches du régime général pour les travailleurs salariés et indépendants et le régime agricole : l'assurance maladie (Cnam), la retraite (Cnav), la famille (Cnaf), le recouvrement (Acos), la mutualité sociale agricole (CCMSA), ainsi que l'École Nationale Supérieure de Sécurité sociale (EN3S), l'Union des Caisses nationales de Sécurité sociale (Ucanss). Le Centre des Liaisons Européennes et Internationales de Sécurité Sociale (Cleiss) et la Caisse de Retraite du Personnel Navigant Professionnel de l'Aéronautique Civile (CRPNPAC) l'ont également rejointe.

